23me Année — N° 5401 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO 15 CENTIMES BUREAUX: RUE NEUVE, 17 Lundi 3 Février 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX 2 FÉVRIER 1879

M. Gambetta, président de la Chambre

Comme on se plaît toujours chez nous à évoquer en politique les représailles, le 30 janvier est appelé par les journaux des gauches : la *Revanche du 16 Mai*, ou la *Revanche de M. Gambetta*. Les deux désignations se comprennent, quoique la seconde ait peut-être besoin d'être expliquée pour le plus grand nombre de nos lecteurs. Lors de la dernière crise ministérielle, on se rappelle l'embarras dans lequel avait été placé M. Gambetta par la mise en demeure implicite qui lui avait été faite de remplacer le cabinet, s'il le renversait. En cas de retraite du Maréchal, il considérait comme prématurée sa prise de possession du siége présidentiel; et accepter la présidence du cabinet c'était, pour lui, courir à l'amoindrissement et à l'impopularité. D'autre part, il ne pouvait jouer éternellement dans la coulisse, le rôle de chef réel de l'Etat.

Toutes ces graves questions étaient communiquées à une personne qui joue un rôle prépondérant dans les régions gouvernementales. Mme Edmond Adam, veuve de l'ancien sénateur, (en littérature Juliette Lambert), alors à Cannes, était tenue au courant, jour par jour, de toutes ces perplexités. Un des ministres lui télégraphiait : « Arrivez vite, on a besoin de vous pour reformer un ministère, » Mme Adam accourut, mais on ne trouva pas l'expédient, et le ministère Dufaure recula... pour mieux sauter.

Or, depuis samedi, l'idée à la poursuite de laquelle on était, se fit jour dans le salon politique de Mme Edmond Adam où se pressent MM. de Marcère, Bardoux, Arago, les sénateurs et les députés les plus influens, où l'on fait les généraux et défait les préfets. Cette idée se résumait ainsi : « Ouvrir la porte au Maréchal, pousser à la présidence M. Grévy et installer à sa place M. Gambetta qui, débarassé du rôle officiel de chef de la majorité, et préservé par le côté impartial de ses nouvelles fonctions, pourrait attendre la succession de M. Grévy, avec tout le relief que sept années d'habileté et de maturité aurait ajouté à son talent et à son crédit. » M. About, qui est dans le secret des démi-dieux démocratiques, a indiqué ainsi les motifs de cette ingénieuse combinaison :

« Les membres de la majorité, dit-il, par une intuition politique qui fera l'admiration de la France, se sont avisés de porter au fauteuil leur leader d'hier, M. Gambetta. La lutte étant finie, et la république étant fondée, on immobilisera pour un temps ce grand lutteur. On le vieillit ainsi de dix ou quinze années; on remplace entre ses mains, par une haute et puissante autorité parlementaire, cette influence occulte contre laquelle rugissaient à l'unisson tous les publicistes de droite; on désarme les adversaires et les amis qui prétendaient à bonne ou à mauvaise intention lui imposer la présidence du conseil; on partage les trois grands pouvoirs de l'État entre trois hommes, dont l'un, M. Grévy, représente la gauche; l'autre, M. Martel, le centre gauche, et M. Gambetta l'Union républicaine. On donne à M. Gambetta tout le temps d'achever son programme, de faire pénétrer ses idées dans le Parlement et le pays et d'acquérir aux yeux de dix millions d'électeurs la maturité officielle, comme il a pour nous, qui le connaissons bien, la maturité réelle. Enfin la Chambre, en conférant au député du 20e arrondissement la plus haute dignité dont elle dispose, attestera par cela seul que Paris n'est point à ses yeux une capitale déchue, déclassée, suspecte et indigne d'héberger dans ses murs un gouvernement régulier. »

Le plan est clairement exposé; il fut suivi habilement. La commission d'enquête sur le 16 Mai agissait avec l'activité qu'inspire la passion. On fit alors parvenir au Maréchal, déjà fatigué, écœuré de ces luttes incessantes, quelques indications sur les dispositions prises pour le procès. C'était la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le Maréchal jeta la plume qu'on lui présentait pour signer la révocation de ses compagnons d'armes, et c'est sur ce terrain heureusement choisi, que s'opéra la retraite du président. On sait ce qui survint. La rapidité avec laquelle furent prises toutes les mesures propres à pourvoir à la vacance indique assez que rien n'avait été laissé à l'imprévu, et la voix isolée de M. de Gavardie s'éteignit dans les exclamations du bataillon sacré docile au mot d'ordre. C'était bien joué. M. Gambetta se soustrait à la nécessité de continuer le rôle de chef d'opposition qui lui a fait son importance, et qui devenait impraticable devant la concurrence de meneurs moins politiques, plus risqués, plus âpres et plus disposés à tout. Et voilà comment il a choisi des trois présidences celle qui lui permet le mieux d'attendre les événements.

E. S.

Le Prétexte du Conflit

Les grands commandements militaires

La question des commandants en chef de corps d'armée, qui a fait déborder le conflit, ne pouvait avoir d'importance que pour le Maréchal, auquel on demandait de sacrifier ses plus vieux compagnons d'armes. Si les personnes honorables qui exigent le rajeunissement de l'armée s'étaient donné la peine de compulser l'*Annuaire*, elles auraient vu — qu'à moins de licencier toutes les troupes, ce que la Prusse avait fait après Iéna, et ce qui n'a pas été possible en France en 1871, à cause de la Commune — il est difficile de faire plus que ce qui a été naturellement fait depuis le 4 septembre.

Aujourd'hui, en effet, comme le prouve le *Figaro*, il n'existe plus dans le cadre d'activité que dix-neuf généraux de division et onze généraux de brigade, nommés par l'empire. D'ici à la fin de l'année 1879, sept de ces généraux, cinq de division et deux de brigade, seront placés par leur âge dans le cadre de réserve.

Quant aux vingt-un commandants de corps, un date de Louis-Philippe, dix de l'Empire, et dix ont obtenu les étoiles de général de division depuis le 4 Septembre. Les pouvoirs de la majeure partie de ces officiers expirent au mois de septembre prochain, c'est-à-dire dans sept mois. Il était donc assez simple d'attendre cette époque et de les remplacer par des officiers plus jeunes. Et pour ce qui est des différences d'opinions et de talents, le public ne les distinguera pas aisément entre un ancien aide-de-camp et un officier de l'empereur Napoléon III, et entre des officiers qui, pendant la guerre, ont été vaincus sous Metz et ceux qui n'ont pas été vainqueurs aux armées de l'Est et de la Loire.

Le procès de la réforme générale de nos états-majors n'ayant pas été fait en 1870, il faut le demander au temps, — et le temps s'en charge avec une grande activité, puisque sur l'Annuaire de 1879, il ne figurera pas plus de 30 généraux de l'empire, quelques rares colonels, des chefs de bataillon et d'escadrons et un certain nombre de capitaines. Cette statistique assez curieuse à faire, mais que chaque jour modifie, pourrait servir au futur ministre de la guerre, duquel la majorité de demain exigerait une nouvelle hécatombe d'épaulettes et d'étoiles. Il pourrait dire, en la montrant, que toute l'armée a eu de l'avancement depuis dix ans, qui un, qui deux, qui même trois grades!

On nous communique la lettre suivante, qui sous une forme ironique indique nettement combien est dangereuse la voie dans laquelle on va entrer, relativement à l'armée :

« Monsieur le rédacteur,

» L'exécution d'un certain nombre de commandants de corps d'armée étant arrêtée, ne croyez-vous pas à l'opportunité, afin de nous donner un peu de tranquillité dans l'avenir, de conseiller à MM. les membres de la désorganisation militaire, de procéder d'un même coup à la révision des généraux de division, de brigade, des officiers supérieurs et subalternes, entachés d'idées conservatrices?

» Une liste de proscription, qui ferait suite à celle en cours de publication, serait bien vite dressée et avec toute l'impartialité que vous savez.

» Ce qui nous attend, nous le savons; pourquoi donc alors ne pas arriver de suite à des mesures radicales qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, ne peuvent manquer d'être mises à l'ordre du jour; le projet, nous assure-t-on, étant à l'étude ?

» Il n'y aurait, je crois, aucune complication extérieure à craindre de ce côté. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris 1er Février.

Les gauches prétendent tenir aujourd'hui, avec M. Grévy, l'idéal du gouvernement républicain. On peut gager à coup sûr, qu'avant six mois, la moitié de ces groupes se plaindront amèrement de n'avoir pas la « vraie république » et la réclameront sur tous les tons.

M. Grévy, disait, hier soir, un personnage politique, c'est Roland nommé ministre en 1793 ; le Girondin n'a pas tardé à être débordé par les Jacobins. La République n'a jamais varié dans ses procédés.

L'élection de M. Gambetta est accueillie froidement par beaucoup de républicains, avec défiance par l'extrême gauche. Elle a été le résultat d'une consigne que nombre de votants ont regrettée.

Les hommes de gouvernement craignent que le rôle du ministère ne soit désormais bien difficile dans une Chambre présidée par le chef même de la majorité.

La question du retour des Chambres à Paris est résolue. On ne consultera pas le Congrès, on ne provoquera aucune décision officielle : M. Gambetta tranchera tout, par un *motu proprio*, en venant s'installer à l'hôtel de l'ancienne présidence, au Palais-Bourbon. Ce précédent accepté, les séances se tiendront tout naturellement à sa porte, pour ne pas le déranger.

Nos conseillers municipaux offrent, assure-t-on, de rendre le Luxembourg au Sénat, ne demandant, en échange, qu'un « petit local » aux Tuileries. Est-ce que cet empressement et cette obligeance ne cacheraient pas quelque combinaison fort habile ?

Ce volume, quoiqu'il n'ait pu être publié du vivant de l'auteur, n'est cependant pas un ouvrage posthume. Il était totalement achevé, et même l'impression du tome suivant, dont la publication ne se fera pas longtemps attendre, était commencée, lors que la mort vint arrêter tout à coup l'illustre évêque.

C'est sa dernière œuvre, son œuvre de prédilection, celle où il se délassait, dans les dernières années de sa vie, des fatigues et des tristesses, et où il a le plus versé peut être du trésor d'expériences amassées dans sa longue existence, et dans son ministère auprès des âmes.

Pendant le séjour qu'il fit à Hyères, l'an passé, sous ce ciel méridional, en face de cette belle Méditerranée, c'était ce travail qui l'occupait; la veille même de sa mort, il en revoyait encore un chapitre.

Les amis de Mgr. Dupanloup, cédant à de nombreuses et vives instances, ont consenti à laisser paraître la première partie du travail intitulé : *Lettres sur l'Education des jeunes filles*,

Nul n'avait mieux compris que Mgr l'évêque d'Orléans la mission de la femme chrétienne en ces temps-ci, ses besoins, ses périls, l'influence de ses vertus, et la nécessité pour elle d'une vraie et forte éducation. L'idéal de cette éducation, il l'a révélé d'un mot quand il a intitulé un de ses précédents écrits *la Femme chrétienne et française*: toutes les puissances de la foi, toutes les délicatesses et tous les charmes du caractère national, voilà ce qu'il veut en elle. Quand il vit tout cela menacé par des tentatives téméraires, il prit la plume pour les combattre ; les moyens d'éducation nécessaires pour former aujourd'hui les jeunes filles sur ce modèle dans la famille, et dans les diverses institutions, voilà ce qu'il développe dans ces Lettres.

Cet ouvrage publié en un beau volume, à la librairie Gervais, successeur de Dannol, est destiné à prendre place à côté de l'immortel *Traité de l'éducation des filles*, par Fénélon.

DE SAINT-CHERON.

Bulletin Économique

Mercredi 29 janvier, a eu lieu, à l'hôtel des chambres syndicales, rue de Lancry, 10, et sous la présidence de M. Joseph Garnier, sénateur, la réunion de la société d'études économiques pour les réformes fiscales. MM. Ernest Brelay, conseiller municipal de Paris, A. Reynaud, MM. Limousin, Luzet, Frédérick, Passy et Raoul Duval ont pris la parole. La réunion a voté les deux résolutions suivantes : 1° La réunion émet le vœu que les traités de commerce dénoncés par le gouvernement français, soient rétablis d'urgence, c'est-à-dire dans le plus bref délai possible ; que les bases des droits soient exactement celles des traités conclus de 1860 à 1866, et ne puissent être modifiées que dans le sens d'un dégrèvement ; que la clause de la nation la plus favorisée figure dans tous les nouveaux traités de commerce, afin de réaliser autant que possible l'unité des tarifs conventionnels. 2° La réunion émet le vœu que les impôts qui entravent la production et l'échange, c'est-à-dire les impôts indirects, soient abolis et remplacés par le septième de l'impôt direct.

CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil municipal de Tourcoing, convoqué en vertu de l'autorisation de M. le Préfet en date du 15 janvier 1879 se réunira à l'hôtel de la Mairie, le vendredi 7 février courant, à 7 heures 1/2 du soir pour la tenue de sa première session ordinaire de l'année.

Voici l'ordre du jour :

1° Renouvellement des Commissions municipales.
2° Crédits supplémentaires de l'exercice 1878.
3° Acquisition de cabans pour les préposés d'octroi et les sergeuts de ville. — Crédit.
4° Acquisition de boutons d'uniforme pour les mêmes agents. — Crédit.
5° Legs à la fabrique de la paroisse de St-Joseph. — Avis.
6° Travaux de consolidation de l'escalier A. de l'Hôtel-de-Ville. — Crédit.
7° Poids et mesures. — Acquisition d'étalons métriques commerciaux. — Crédit.
8° Legs au Bureau de Bienfaisance. Avis.
9° Polices diverses d'assurances contre l'incendie pour des immeubles communaux. — Approbation.
10° Cloture du chantier des Halles. — Crédit.
11° Bureau d'octroi du Brun-Pain. — Renouvellement du bail de location.
12° Deuxième conduite des eaux. — Solde de l'entreprise. — Crédit.
13° Cotes irrécouvrables des exercices 1877 et 1878. — Service des eaux. — Voirie — Taxe sur les chiens.
14° Élargissement d'une rue au quartier de l'Épinette. — Plan d'alignement. — Homologation.
15° Deuxième conduite des eaux de la Lys. — Dommages aux riverains. — Indemnités et frais d'expertise. — Crédit.
16° Écoles primaires Élémentaires. — Demande de bourse.
17° Octroi. — Règlement et tarif. — Modification prescrite par l'autorité supérieure. — Homologation.
18° Église Saint-Joseph. — Beffroi provisoire des cloches, contestation au sujet du paiement. — Action judiciaire contre la ville et la fabrique. — Autorisation d'ester. — Délibération.
19° Plan de la ville de Tourcoing. — Devis de la dépense. — Crédit. — Nomination d'une Commission.
20° Octroi. — Huiles non minérales. — Application de la loi du 22 décembre 1878. — Avis.
1° Réception de travaux.
22° Classement, dans le réseau subventionné, d'un tronçon de chemin vicinal, section du lane-Seau.
23° Classement, dans le réseau subventionné, d'une partie du chemin vicinal n° 5, dit des Trois-Pierres.
24. Hôtel-de-Ville. — Travaux spéciaux proposés par la Commission de surveillance. — Crédit.
25. Projet de créatioun d'un canal entre Boulogne-sur-Mer et les environs d'Avesnes. — Avis.

Rapports à Commissions.

26. Voirie. — Expropriations. — Rétrocessions de terrains en-dehors des alignements.
27. Écoles primaires. — Constructions d'Ecoles nouvelles. — Choix de terrains. — Plans et devis.
28. Bascule. — Proposition de création de deux nouvelles bascules pour le pesage public.

On lit dans la *Vraie France* :

« La « manifestation » organisée par les étudiants de la Faculté officielle de médecine et de pharmacie a eu plus de gravité que nous ne l'avions dit d'abord. Leur promenade aux flambeaux, ou, pour dire plus exactement, aux lanternes rouges, n'a été qu'une perpétuelle provocation.

« Ils sont allés rue Royale, 70, au siége de l'Université catholique, et rue de la Barre, devant la Faculté catholique de médecine, chanter la *Marseillaise* et le *Ça ira*, et crier : « A bas la calotte, les jésuites à la lanterne. » Puis, à chacun de ces deux endroits, ils ont, en chantant le cantique *Esprit-Saint descendez-en nous*, exhibé un drapeau blanc et ils l'ont brûlé dans la rue pendant qu'ils chantaient le *De Profundis*.

» Que des exaltés fassent du tapage nocturne et que l'on juge à propos de n'y pas mettre opposition, c'est certainement ce à quoi il faut s'attendre en République, mais qu'on permette l'insulte aux souvenirs les plus glorieux de la France, l'outrage contre toute une catégorie de citoyens, la profanation des chants religieux d'un culte qui a droit à la protection de l'État, c'est de la part de l'autorité une faiblesse, une sorte de complicité contre laquelle nous devons énergiquement protester.

Ceux qui ont charge de la sécurité publique ont manqué en cette circonstance à leur devoir le plus strict. En ne faisant rien pour protéger les citoyens paisibles ainsi provoqués, il s'exposent à ce que ceux-ci se trouvent dans la nécessité de se protéger eux-mêmes.

» Faut-il s'étonner d'ailleurs que les étudiants aient agi ainsi lorsque les excitations semblent venir de leurs professeurs ? Voici en effet comment l'un d'eux, M. Giard nous dit-on, a, ce jour-là, d'après les termes mêmes qui sont rapportés par le *Progrès du Nord*, commencé son cours :

» Nous ne pouvons mieux, messieurs, célébrer aujourd'hui la consolidation de la République, qu'en nous occupant de l'étude des mollusques, qui représentent les réactionnaires en général, des colimaçons qui rappellent si bien les orléanistes, des huîtres, qui représentent les légitimistes, passant leur vie sur les *rochers* ; enfin des poulpes qui changent de couleur sous tous les régimes et personnifient, si justement, les caméléons politiques du parti sans nom.»

» Il est vrai que nous ne devons pas attacher à ces paroles plus d'importance qu'elles n'en méritent. Le professeur en question passe pour enseigner les doctrines de Darwin et de Littré. Il n'est donc pas étonnant qu'il choisisse dans sa parenté des termes de comparaison. »

Un accident de chemin de fer, qui a eu des conséquences graves, vient de se produire sur la ligne du Nord. Le train de voyageurs d'Hazebrouck a tamponné vendredi soir le train de Saint-Pol, près de la gare de Béthune. Trois voitures sont entrées l'une dans l'autre et ont été complètement brisées.

Le chauffeur, M. Duquesne, domicilié à Fives-lez-Lille, a été grièvement blessé; un voyageur a eu les deux jambes coupées et une dame une jambe fracturée. Plusieurs autres personnes ont été plus ou moins grièvement contutionnées

Hier, vers deux heures moins un quart, le nommé Guillaume Hellier, âgé de 15 ans, garçon de magasin chez M. Lepage Parent, droguiste, rue Saint-André 28 à Lille, sous l'enseigne: *Aux Mille couleurs*, était occupé à servir de la benzine à un client, lorsqu'en retirant le litre d'une armoire, il le cogna au poêle allumé et le liquide prenant feu le couvrit aussitôt de flammes.

Il s'élança dans la rue où un agent, M. Victor Delerue, qui passait en ce moment, ôta son manteau et lui en enveloppa le corps en l'étreignant, puis le transporta à l'estaminet Lequenne-Baron, situé quelques maisons plus loin.

Pendant ce temps, dit le *Progrès*, l'incendie activé par les essences et matières inflammables renfermées dans le magasin, se propagea rapidement et telle était la violence des flammes qu'en moins de cinq minutes, tout le rez-de-chaussée fut embrasé.

M. Lepage, qui se trouvait au second étage avec sa femme, enceinte de huit mois et demi fut averti du sinistre par les cris des voisins et les appels désespérés d'une femme de ménage qui préparait le dîner au premier. — Il saisit sa femme à demi évanouie et descendit un étage ; mais il ne put aller plus loin, car déjà l'escalier était en feu. Avec une présence d'esprit dont on se saurait trop le louer, il sauta, sans hésiter, par la fenêtre du premier, puis, aidé des sieurs Charles Mireau mécanicien: François Bridle, boulanger, et du courageux agent Delerue, il reçut, tour à tour, les deux femmes dans ses bras.

Bientôt, les quatre étages du bâtiment furent enveloppés de flammes et il y eut, pendant quelques instants, un affolement général, en présence de la rapidité avec laquelle l'incendie se développait.

Mais, ce moment de panique passé, on organisa les premies secours et les efforts des pompiers, combinés avec ceux de la population, purent avoir vite raison du fléau en empêchant qu'il ne se propageât aux maisons voisines. A quatre heures, tout était terminé.

Le jeune Hellier, auquel M. Lingrand, puis M. Manoury, ont donné les premiers soins, est dans un état désespéré; son corps est couvert d'affreuses brûlures et sa figure carbonisée, — il a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur.

Mme Lepage, âgée de 22 ans, est sérieusement malade; on craint que l'ébranlement causé par ce saut d'un étage, n'exerce une funeste influence sur son état de grossesse et ne hâte son accouchement.

La femme de ménage en a été quitte pour quelques contusions sans gravité.

Les pertes, couvertes par des assurances aux compagnies la *Paternelle* et la *Nationale*, sont importantes.

On n'a rien pu sauver des objets mobiliers ni des marchandises évalués à onze mille francs.

L'immeuble, appartenant à M. Chamonin, a une valeur d'environ 10,000 fr. Rien n'est resté debout.

Une erreur typographique s'est glissée hier dans l'avis annonçant l'obit solennel qui sera célébré mardi, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de M. Mazure. C'est mardi à *dix heures* et non à *dix heures et demie* qu'il faut lire.

Une scène des plus plaisantes s'est passée, il y a quelques jours, au hameau de la Martinoire, à Wattrelos, à quelques centaines de mètres de la frontière. Deux employés du fisc « croquaient le marmot » sur le sentier qui mène au Ballon, veillant à ce que l'entrée en franchise de quelque article de contrebande ne vînt porter préjudice au Trésor. Les douaniers, il faut leur rendre cette justice, sont gens sérieux ; le tirage de la Loterie nationale, qui fait tourner tant de têtes, ne les a pas, un instant, distraits de l'accomplissement de leurs devoirs professionnels et les fraudeurs n'en ont pas eu plus beau jeu.

Deux douaniers veillaient donc près de la frontière. Il était quatre heures de l'après-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 3 FÉVRIER.

— 1 —

LA CROIX DE MOUGUERRE

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX

I

Par les larges fenêtres ouvertes sur la rue du Gouvernement, tous les bruits de Bayonne, à la tombée du jour, entraient divers et joyeux dans le grand salon sévère de la marquise de Fouzolle : omnibus revenant de Biarritz, voyageurs débarquant à l'hôtel du Commerce, enfants échappés de l'école des Frères, chants lointains de mariniers, soldats montant au vieu château, facteurs courant à la poste.

La marquise, remplie d'une préoccupation secrète, semblait ne rien entendre. Sa belle tête, aux cheveux grisonnants, s'oubliait au dossier de son fauteuil, avec un peu plus d'abandon qu'il n'eut fallu devant la gracieuse visiteuse dont la beauté brune illuminait le salon.

Cette visiteuse, avec laqelle la conversation languissait, était une amie, d'ailleurs, ainsi que le prouva bientôt la tournure de l'entretien, que Mme de Fouzolle crut devoir reprendre par une interrogation bizarre.

— Chère petite, fit-elle en souriant, vous ne connaîtriez pas de par le monde un charmant garçon disposé à se laisser mettre la laisse au cou?

— Miséricorde! madame la marquise! quelle opinion avez-vous donc de mon humeur sanguinaire pour me supposer capable de me prêter à la strangulation que vous méditez? s'écria la jeune femme.

— Rassurez-vous, Mathilde, je n'entends point serrer le cordon jusqu'à ce que mort s'en suive. Je prétends au contraire le faire paraître désirable et doux. Comprenez-vous mieux maintenant?

— Pas encore. Les points de comparaison me font défaut, sans doute. Je ne vois guère que *Job*, mon havanais, avec une laisse... autour de moi. Il ne la trouve ni douce, ni désirable.

— Et M. Bernard?

— Hum!... Ce n'est point flatteur pour mon mari.

— Au contraire. Vous lui avez passé très-gentiment au cou une chaîne conjugale dont vous tenez l'extrémité dans votre belle petite main, et ce n'est pas lui qui songe à s'en plaindre.

Mme Mathilde Bernard se renversa sur la causeuse dans un rire trop prolongé pour être absolument naturel.

L'édifice élégant et compliqué de ses opulentes tresses brunes en fut légèrement ébranlé, et le délicat pastel de ses lèvres rouges eut certainement à souffrir de cette dérogation aux habitudes prudentes et réservées des femmes à la mode.

Elle était bien jeune pourtant — vingt-quatre ans tout au plus — et l'on pouvait se demander avec surprise ce que l'art avait à faire sur ce joli visage que la nature avait créé si gracieux.

— Ah! fit-elle en revenant tout-à-coup à la conversation commencée, c'est de ce genre de chaîne que vous voulez parler?

— Oui, mignonne; autrement dit, je cherche un jeune homme à marier.

— Est-ce donc si difficile à trouver?

— L'espèce se raréfie, vous le savez bien.

— Je n'en sais rien du tout, se récria Mme Bernard, tandis qu'un petit éclair de dépit enflammait sa prunelle noire.

La marquise sentit aussitôt que, malgré sa profonde expérience, elle venait de commettre un impair.

Avait-elle donc oublié que Mme Bernard n'avait consenti à accepter le nom vulgaire d'un homme plus vulgaire encore que parce que sa radieuse jeunesse, que n'accompagnait aucune dot, n'avait attiré nul autre adorateur?

Vite, elle essaya de réparer son inadvertance.

— Au fait, ma chère enfant, comment le sauriez-vous, vous qui avez choisi la fortune en dédaignant tous les autres hommages, et dont la beauté dangereuse est peut-être, à son insu, cause de la disette dont je me plains?

La louange ramena le sourire sur les traits de la jeune femme.

— Çà, dit-elle, à supposer qu'on découvrît le mari que vous réclamez, madame la marquise, à qui le destinez-vous?

— Oh! l'indiscrète! qui veut me faire démasquer du premier coup toutes mes batteries!...

— Dam!... si vous demandez mon alliance!

— Eh bien! je le destine à ma propre nièce.

— A Mlle Marie-Anna de Fouzolle?

— En personne.

— Mais... sa santé?...

— S'améliorera, je l'espère.

Une sensation d'étonnement extrême se trahit sur les lèvres fines de Mathilde Bernard par une contraction légère aussitôt dissipée.

La marquise, que ses cinquante automnes rendaient perspicace, ne perdit rien de cet involontaire jeu de physionomie et enfouit un soupir dans son mouchoir de dentelle.

— Marie-Anne a dix-neuf ans, reprit-elle d'un ton dégagé, une éducation parfaite, une belle dot; mon beau-frère, qui est veuf, juge le moment venu de songer à son établissement.

— Et vous voulez y contribuer, en excellente parente que vous êtes... Quand donc cesserez-vous de songer aux autres; conclut Mme Bernard en agraffant minutieusement, avec une lenteur évidente, les huit boutonnières des gants de Suède qui moulaient ses jolies mains.

La pensée semblait avoir brusquement germé sous ce front lisse, un peu étroit, couronné de frisons coquets, et qui ne devait pas souvent donner audience aux préoccupations sérieuses.

— Comment vous le faut-il, ce futur neveu? demanda-t-elle en jouant avec son ombrelle.

— Charmant, je vous l'ai dit.

— Oh! c'est trop élastique, pour une personne positive... telle que moi!

Mme de Fouzolle ne releva pas cette allusion au mariage riche consenti par Mme Bernard avec un homme commun, lourd, sot et sans éducation.

— Eh bien, dit la marquise, précisons. Mon candidat doit être de bonne famille, d'esprit agréable, de figure suffisante. Je serai des plus coulantes sur la question de fortune, mais je ne transigerai pas sur celle des principes.

— Mon Dieu! mon roi! ma belle! déclama plaisamment Mathilde.

— Je ne suis pas si exclusive, mais j'entends que le mari de ma nièce croie à quelque chose au-delà de ce monde et se montre homme de bonne compagnie auprès de sa sa femme. Est-ce trop demander?

— Point du tout. J'ai votre affaire.

— Je réclame un portrait instantané.

— Officier, noble, peu de fortune.

— Vous m'enchantez!

— Alors tout est dit: je vais pousser ma merveille à l'assaut.

— Si nous passions aux détails?

— Non pas, cela gâterait l'impression première ; les merveilles ne se détaillent pas.

— La vôtre ne perdrait sans doute pas à l'examen.

— J'en suis certaine; cependant...

Dites-moi son âge... son caractère... sa figure...

— Vous le verrez bientôt, si mon petit plan réussit. Adieu, chère madame. Je me sauve: il est six heures et l'appétit de M. Bernard n'attend jamais.

— Adieu, Machiavel!

Les deux femmes échangèrent une affectueuse poignée de mains, car elles s'aimaient autant que peuvent le faire des mondaines oisives par position, médisantes par goût et rivales par vanité.

Non pas qu'il y eut de rivalité positive entre la grande situation aristocratique de la marquise de Fouzolle et les splendeurs de mauvais goût de l'hôtel Bernard; mais, si l'une de ces dames tenait sans conteste le sceptre de la distinction, l'autre entendait conquérir celui de l'opulence.

Au dehors, on ne s'épargnait pas mutuellement les sourires muets qui sont des piqûres, ni les sous-entendus voilés qui font des plaies.

Au dedans on s'appelait « chère mignonne » et on se serrait les mains avec effusion.

A Bayonne, toute la société respectait la grande dame spirituelle et charitable et jalousait le triomphante compagne de l'ancien entrepreneur de travaux publics Bernard.

Chacune avait ses flatteurs, ses courtisans, ses envieux, et, sur les Allées Marines, par les belles soirées lumineuses, on voyait s'agiter ce petit monde, papillotant dans le sillage de leurs élégances.

Toutes deux paraissaient les plus heureuses femmes du monde. Toutes deux dissimulaient un regret qui avait pris la proportion d'une douleur.

La marquise de Fouzolle n'avait pas d'enfant. Elle avait longtemps espéré les joies de la maternité, en gémissant toujours de ne les point connaître.

Ses affections, détournées de leur voie naturelle, s'étaient reportées sur l'unique enfant du frère de son défunt mari, Marie-Anne de Bouzolle, une fillette délicate qu'il fallut élever avec des recherches inouies de soins et de confort pour lui conserver un souffle chétif.

Une fortune considérable devait aussi se réunir sur cette tête frêle, objet des craintes les plus justifiées et des tendresses les plus chaudes.

Les espérances déçues de la marquise, jointes à ses appréhensions quasi-maternelles, devinrent la plaie secrète de sa vie.

Mathilde Bernard souffrait d'une blessure d'un autre genre, faite à son amour propre par l'indifférence absolue d'un compagnon d'enfance, lequel n'avait point daigné s'apercevoir une seule fois que sa petite amie Mathilde aurait volontiers échangé son nom de Mlle d'Aumort contre celui de Mme Etienne de Vambry.

N'était-elle pas assez jolie et charmante pour faire oublier au jeune lieutenant d'artillerie qu'elle ne possédait ni dot, ni espérances d'avenir.

Contrainte de reconnaître qu'elle ne pouvait attribuer à ce caractère ouvert et généreux aucune convoitise mesquine, aucun calcul pécuniaire, il lui fallut bien admettre qu'il manquait à sa propre grâce, à son esprit et à son entrain, l'aimant capable d'attirer cette implacable insensibilité.

Les années passaient pourtant; M. de Vambry, à chaque congé qui le ramenait à Paris, chez sa mère, demandait naïvement à Mathilde pourquoi elle ne se mariait pas.

Cette question réitérée produisit une telle irritation chez l'irascible jeune fille qu'elle y répondit un beau jour avec rage ;

— Je me marie, au contraire, mon cher Etienne; voulez-vous être l'un de mes témoins!

C'est ainsi qu'elle avait accepté la main diamantée, mais noire encore de son origine et de ses travaux, d'un homme nul, laid et prétentieux, que sa subite fortune rendait la cible attrayante de beaucoup de mères de familles.

Cette décision prouvait surabondamment que son cœur sec n'était point intéressé dans la question et que sa vanité seule saignait en elle.

(A suivre.)